

FORMATION ECHAFAUDAGE FIXE ET ROULANT

Réception

▪ Objectifs

Être capable de réceptionner les échafaudages fixes et roulants avant d'autoriser leur utilisation, et savoir vérifier en cours d'exploitation que l'échafaudage est toujours en bon état, monté correctement et ne présente aucun danger pour les utilisateurs.

▪ Durée : 7 heures soit 1 journée	▪ Nombre de stagiaires : 5 à 10 participants
▪ Lieu et horaires : à définir selon vos besoins	▪ Accessibilité : cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
▪ Tarif : sur demande	▪ Délai d'accès : 24 heures minimum

▪ Public

Technicien, artisans ou tout membre de l'encadrement responsable de la réception et/ou de la maintenance (ou exploitation) des échafaudages utilisés par l'entreprise

▪ Prérequis

Etre âgé de 18 ans minimum.

Être reconnu apte par le médecin du travail et sans restriction de port de charge.

▪ Profil du ou des formateurs

Tous nos formateurs maîtrisent les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Méthodes mobilisées

Théorie 30 %,
pratique 70 %
Vidéo projection,
Débat,
Pratique avec
échafaudages fixes ou
roulants

Modalités d'évaluation

Un test de
connaissances
théoriques et pratiques
détermine la
compétence acquise.
Une attestation de
formation est remise à
l'employeur

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Formation Théorique

Les responsabilités

- Civile
- Pénale
- Notion de délégation de pouvoir
- Réglementation spécifique aux échafaudages

L'adéquation de l'ouvrage en fonction des travaux à effectuer

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Le cahier des charges du donneur d'ordre

Les différents dispositifs à mettre en place en tenant compte des contraintes spécifiques au site

- Le plan de prévention ou le PPSPS etc.
- Autorisations de mairie
- Permis de travaux
- Les risques : électriques, voirie, chimique, etc.
- Balisage : signalisation, moyens d'accès, etc.

Les contrôles à effectuer sur un échafaudage

- Mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales :
 - Bilan des charges verticales
 - Descente de charges
 - Répartition sur appuis
 - Hauteur de calage
 - Réglage des socles
 - Discontinuité des montants
- Mise en place des éléments assurant la résistance de la structure aux charges verticales :
 - Hauteur libre des montants
 - Contraintes apportées par les déports
- Mise en place des éléments assurant la stabilité aux charges horizontales
 - Bilan des charges horizontales.
 - Efforts au vent (échafaudage bâché ou non bâché)
 - Contreventement
 - Ancrages et amarrages
- Conformité des niveaux de travail
 - Types et résistance des planchers préfabriqués et des platelages en planches
- Conformités des accès et des protections collectives contre les chutes
 - Garde-corps et plinthes
 - Différents types d'accès
- Mise en place des consignes d'utilisation
 - Consignes et affichages obligatoires



MAGER PRO

Siège social : 1 Impasse du Marraud 10600 Barberey-Saint-Sulpice - 03 25 73 58 85

Agence de Reims : ZI Farman, 6 Rue André Rieg 51100 Reims - 03 26 86 32 50

Email : contact@magerpro.com - Site internet : www.magerpro.com

N° page